

Importations de Ciment, 1911 et 1912

	1911				1912			
	Qtx	%	Valeur	Valeur moyenne	Qtx	%	Valeur	Valeur moyenne
				cts			\$	cts
G.-Bretagne.....	666.771	28.8	210.839	32	457.031	9.1	147.831	32
Etats-Unis.....	1,544.612	66.7	575.768	37	4,483.353	89.3	1,789.621	40
Belgique.....	9.389	0.4	2018	21	21.375	0.4	7.175	34
Autres pays.....	18.727	0.8	7.962	43	3.187	0.1	1.423	45
Hong Kong.....	77.208	3.2	38.292	50	55.500	1.1	23.479	42
Totaux.....	2,316.707	100.0	834.879	36	5,02.446	100.0	1,969.520	39
Equivalents en barils de 350 lv.	661.910				1,434.413			

Les droits sur le ciment pendant l'année 1912 sont indiqués par les items suivants du tarif des Douanes, sauf, comme nous l'avons dit déjà, que la moitié de ces droits ont été en vigueur pendant la période du 12 juin au 31 octobre.

	Tarif préférentiel britannique	Tarif Inter-médialre	Tarif général
Ciment, Portland, et chaux hydraulique en barils, sacs, ou barriques, le poids du contenant devant être compris dans le poids imposable par cent livres.....	8 cts	11 cts	12½ cts
Sacs dans lesquels le ciment ou la chaux mentionnés dans l'item précédent sont importés.....	15 cts %	20% cts	20%

Les droits sur le ciment seul équivalent à 43 cents 3-4 par baril de 350 livres net, et comme les sacs sont estimés à 10 cents chacun, il y a un supplément de droits de 8 cents par baril, faisant un total de 51 cents 3-4. Comme le poids du sac est compris dans le pesage pour les droits, le taux général sera pratiquement de 52 cents par baril.

Une révision permanente des droits sur le ciment a été faite au commencement de 1913, et depuis le 13 mai 1913, les droits sur le ciment ont été comme suit :—

	Tarif Préférentiel britannique	Intermédiaire	Tarif général
Ciment Portland, ou chaux hydraulique, en barils, sacs ou barriques, le poids du contenant devant être compris dans le poids pour droits sur cent livres.....	7 cts.	10 cts.	10 cts.
Sacs dans lesquels le ciment ou la chaux mentionnés dans l'item précédent sont importés.....	15 %	20%	20%